



Colis non reçu..

Par theobe

Bonjour,

Je n'ai pas reçu mon colis.

j'ai assuré ce colis, d'une valeur déclarée de 2000?, livré théoriquement en 2 fois..

la société de transport m'a confirmé avoir livré le 1er colis via un mail puis le 2ème via un autre mail le lendemain.

J'ai bien reçu la 2ème partie le lendemain mais pas le 1er colis la 1ère fois..

Est ce que je suis assuré d'être remboursé par rapport à la valeur déclarée ?

Merci.

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est l'expéditeur qui peut exercer des recours contractuels auprès du transporteur. Prenez contact avec l'expéditeur.

Par theobe

Ok merci.